Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

**Direction régionale
des Entreprises,
de la Concurrence,
de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi
de Poitou-Charentes**

**Pôle Travail
Mission des relations du travail**

Téléphone. : 05.49.50.34.89
Télécopie : 05.49.50.12.69

RÉCÉPISSÉ D'ENREGISTREMENT – I.P.R.P.

INTERVENANT EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi (DIRECCTE) de la région Poitou-Charentes,

Vu la loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail,

Vu les décrets n° 2012-135 et 2012-137 du 30 janvier 2012,

Vu les articles L. 4644-1, R. 4644-2 à R. 4644-5 et D. 4644-6 à D. 4644-11 du code du travail,

Vu la demande d'enregistrement d'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) présentée le 2 février 2015 à la DIRECCTE Poitou-Charentes, par :

**Monsieur Xavier MOTTA
56, rue du Poitou
17220 SAINTE-SOULLE**

- **Sous le numéro : 2015-05**
- Dans le domaine suivant :
  - **Compétences techniques et organisationnelles.**

DECIDE

Cet enregistrement est valable pour une durée de cinq ans à compter de la date de signature. Il permet d'exercer la fonction d'IPRP sur l'ensemble du territoire national (article D 4644-8 du code du travail).

Fait à Poitiers, le 4 mars 2015

P/ le Directeur régional,
Le Directeur régional adjoint,
Responsable du Pôle Travail,

Guillaume SCHNAPPER

Voies de recours :

- *Hiérarchique auprès du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social -Direction Générale du Travail - Sous-direction des conditions de travail, de la santé et de la sécurité su travail - Bureau des conditions de travail et de l'organisation de la prévention - Bureau CT - 39/43, Quai André Citroën – 75739 PARIS Cedex 15 (délai de 2 mois à compter de la notification).*

- *Contentieux auprès du tribunal administratif - 15, rue de Blossac - 86000 POITIERS (délai de 2 mois à compter de la notification).*